

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 232 promotion

n° 232

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

28 juin 1913

Numéro JO

n° 200 du 30/06/1913

Date du numéro

30 juin 1913

### TEXTE INTÉGRAL

Par décision du 28 juin 1913, M. Carreau., administrateur des Colonies, est délégué dans les fonctions de Président du Tribunal Indigène du 2° degré pendant l'année 1913,